



HAL
open science

Un linguiste improvisé, une œuvre inachevée

Dominique Casajus

► **To cite this version:**

Dominique Casajus. Un linguiste improvisé, une œuvre inachevée. François Gaudin. Charles de Foucauld lexicographe et missionnaire, Presses universitaires de Rouen et du Havre, pp.31-65, 2022. hal-03689374

HAL Id: hal-03689374

<https://hal.science/hal-03689374v1>

Submitted on 14 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un linguiste improvisé, une œuvre inachevée

Dominique CASAJUS

Paru dans *Charles de Foucauld lexigraphe et missionnaire*, sous la direction de François Gaudin, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2022 : 31-65.

Charles de Foucauld était loin d'imaginer, lorsque, le 13 janvier 1904, il quittait son ermitage de Béni-Abbès à la demande du colonel Laperrine, commandant supérieur du territoire des Oasis, pour se mettre en route vers le pays touareg, que, sitôt sa destination atteinte, l'essentiel de son temps de veille allait être consacré à une œuvre linguistique dont l'élaboration l'occuperait jusqu'à l'heure de sa mort. Cette œuvre ne se dessina que peu à peu, mais une lettre du 10 février 1914 à sa sœur Marie de Blic montre qu'il en possédait à cette date les grandes lignes et qu'il espérait l'achever avant la fin de 1918 « si, ajoutait-il, Dieu me prête vie, santé... » (Gorrée 1936 : 280). C'était trop présumer de la bienveillance divine : l'œuvre est restée inachevée. Il avait cependant le sentiment, au soir du peu de vie qui lui avait été assigné, que l'essentiel était fait. Ainsi, dans une lettre du 5 décembre 1916, le capitaine commandant le peloton méhariste du Hoggar parlait à René Basset, le doyen de la faculté d'Alger, du « gros travail que le Révérend Père était sur le point d'achever » et ajoutait : « J'ai pu, au cours de mes nombreuses visites chez le Révérend Père consulter ses copies, et de son aveu lui-même, et, vous savez si ce vénérable ermite était modeste, il considérait son livre comme très complet » (Chatelard 2000 : 178). Ce « livre » est très certainement l'ensemble formé par les manuscrits du *Dictionnaire touareg-français* et des *Poésies touarègues*, que René Basset et son fils André ont publiés posthument. Le diaire de l'auteur nous apprend qu'il avait achevé la mise au net du premier le 24 juin 1915 et mis la dernière main au second le 28 novembre 1916 (Foucauld 1986 : 367 et 398), soit trois jours avant sa mort. Si ce monumental ensemble suffit à donner une manière de complétude à son œuvre, la seule de ses tâches terrestres que la Providence lui ait permis d'achever, il n'est pas interdit d'évoquer ce qui restait encore à faire, c'est-à-dire, pour l'essentiel la *Grammaire touarègue* dont il prévoyait l'achèvement pour 1918. C'est ce qu'on compte faire dans la deuxième partie de cet article, après avoir retracé dans une première partie les circonstances au cours desquelles l'ermite de Tamanrasset est devenu le linguiste qu'il n'avait certainement pas prévu d'être.

1. Le cheminement d'un savant.

1.1. « L'arabe a ses heures ».

Le Foucauld de janvier 1904 n'était pas un novice en matière d'apprentissage des langues. Nous savons, en effet, que les mois précédant son voyage au Maroc furent consacrés à un travail dont une lettre du 27 novembre 1882, écrite d'Alger à son ami Gabriel Tourdes, laisse entrevoir l'intensité :

... la seule habitude que j'ai gardée de mon ancien métier est celle des tableaux de travail. Tu connais ça, toi un vieux soldat. Or, sitôt de retour ici, j'en m'en suis fabriqué un et, ma foi, je l'ai horriblement chargé : il marque le commencement du travail à 7 heures du matin, et la fin à minuit, avec 2 interruptions d'1 demi-heure pour le repas – tout le reste est divisé en petits cours : l'arabe a ses heures, l'histoire, la géographie ont la leur, et ainsi de suite. (Foucauld 1982 : 125)

L'arabe a ses heures. Il avait déjà ses heures au début de la même année, lorsqu'il n'était pas encore question de Maroc mais d'un voyage en Orient. Citons à nouveau une lettre à Gabriel Tourdes, datée du 18 février et écrite de Mascara :

Je t'écris pour t'annoncer une bonne nouvelle et pour te demander un service : la nouvelle, c'est que je donne ma démission : je déteste la vie de garnison : je trouve le métier assommant en temps de paix ce qui est l'état habituel [...] aussi j'étais bien résolu depuis longtemps de quitter un jour ou l'autre la carrière militaire. – Dans ces dispositions, j'ai préféré m'en aller tout de suite : à quoi bon traîner encore quelques années, sans aucun but, une vie où je ne trouve aucun intérêt ; j'aime bien mieux profiter de ma vie en voyageant ; de cette façon au moins je m'instruirai et ne perdrai pas mon temps. Ma démission est envoyée : j'étrénerai ma liberté en allant en passer les premiers temps dans l'Orient : je veux commencer par aller en Égypte et en Arabie, par terre si je puis ; voilà trois mois que j'étudie l'arabe tout le temps que j'ai de libre : j'espère que dans deux mois au plus tard je pourrai partir. (*Ibid.* : 118)

Voilà qui ne s'accorde guère avec le martial portrait de Foucauld en shako que Bazin traça jadis et dont tous les hagiographes se sont appliqués ensuite à dresser des copies. On sent combien d'avoir quitté l'armée a été pour Foucauld une libération et combien il se réjouit de revenir à ce qui avait sans doute été sa seule passion de jeunesse, la pratique des humanités. La suite nous apprend – c'est le « service » demandé à son correspondant – qu'il souhaite recevoir des livres sur l'histoire, l'archéologie et la géographie des pays où il envisage de voyager.

Ce voyage oriental, qui aurait fait de lui un continuateur de Jean-Louis Burckhardt ou de Carsten Niebuhr, ne se fera pas – en tout cas pas de cette façon-là – et un voyage au Maroc prendra la place. Mais Foucauld aura au moins commencé à apprendre l'arabe. Et pas seulement l'arabe. De cette époque date, en effet, un petit carnet auquel Antoine Chatelard a consacré une note détaillée (Chatelard 1989 : 15-19)¹. Foucauld y a, d'une part, transcrit un lexique français-arabe (l'arabe en question, précise Antoine Chatelard, étant un dialecte

¹ J'ai consulté ce carnet en septembre 2016 au centre diocésain de Viviers, où sont déposés aujourd'hui la plupart des papiers de Foucauld. Sœur Lara, de l'ordre des Disciples de l'Évangile, l'une des religieuses en charge de ces papiers, m'a gentiment assisté dans ce travail de consultation et a photographié pour moi les documents qui illustrent cet article. Grâce lui soient rendues.

algérien) ; et, d'autre part, il a entièrement recopié l'*Essai de grammaire de la langue tamachek* publié par Hanoteau en 1860. L'auteur de cet ouvrage en avait assemblé les éléments en interrogeant quelques Touaregs à Alger et à Laghouat. Travail hâtif et médiocre, mais où l'on trouve, nous le verrons, quelques aperçus dont Foucauld a fait son profit lorsque, bien plus tard, il a commencé à étudier le touareg. À l'époque de ce carnet, il n'en est pas là. Le livre de Hanoteau l'intéresse simplement parce que, à partir du moment où c'était le Maroc et non l'Égypte ou l'Arabie qui devenait sa destination, il lui fallait bien acquérir quelques notions de berbère ; or les seules grammaires consacrées à une langue berbère – les seules disponibles en tout cas – étaient cette grammaire touarègue et la grammaire kabyle que le même Hanoteau avait publiée en 1858. Foucauld a d'ailleurs parsemé son lexique franco-arabe de mots kabyles et touaregs, transcrits pour les uns à l'encre bleue et pour les autres à l'encre rouge, tous glanés çà et là dans ses lectures car il n'avait pas encore eu de contact direct ni avec les Kabyles ni avec les Touaregs.

À ces quelques connaissances sur les langues du Maghreb, il semble qu'il ait adjoint aussi des notions sur l'arabe parlé au Proche-Orient, acquises lorsqu'il a vécu là-bas. Car son retour à la foi l'avait finalement conduit plusieurs fois vers l'Orient, voyages certes sans rapport avec ceux qu'il envisageait en 1882 : il aura été pèlerin en terre sainte entre décembre 1888 et février 1889, cénobite à la Trappe d'Akbès (Syrie ottomane) de 1891 à 1896 puis, après un séjour romain à la Maison généralice des Cisterciens entre octobre 1896 et février 1897, ermite libre à Nazareth jusqu'en 1900². Or, s'étant vu confier par ses supérieurs d'Akbès la formation de deux oblats, l'un syrien, l'autre arménien, il employait à la fois l'arabe et le français pour s'adresser à eux (Sourisseau 2016 : 195). Et il a même, lors de son séjour à Rome, recopié dans un de ses carnets le texte arabe de l'*Évangile selon St Matthieu* établi par les Jésuites de Beyrouth (*Ibid.* : 214).

Du reste, au début de son séjour saharien, sa langue de communication est l'arabe. Une lettre de Laperrine datée du 3 février 1904 nous apprend que Foucauld, qui est alors à Adrar, c'est-à-dire encore assez loin de sa destination finale, « travaille le touareg avec Ahmadou l'Ahl Azzi » (Pandolfi 2006 : 197). La tribu arabe des Ahl 'Azzi à laquelle appartient cet Ahmadou était installée depuis longtemps sur les confins du pays touareg, et beaucoup de ses membres étaient bilingues. À la fin février, Foucauld est un peu plus au sud, à Akabli, et son professeur, Mohamed Abd el Qader, est encore un arabe, qui a beaucoup voyagé chez les Touaregs et résidé à Tombouctou (Chatelard 1995 : 147). Le 13 juin 1904, à un moment où il a déjà passé plusieurs mois en pays touareg, son diaire nous apprend qu'il a commencé à traduire le Nouveau Testament en touareg avec un Ahl 'Azzi nommé Ahmadou ould Dahman (Foucauld 1993 : 139), qui est très probablement son professeur d'Adrar. Il aura d'autres collaborateurs bilingues, comme nous le verrons.

1.2. Le carnet de 1905.

Il a donc entrepris de faire traduire le Nouveau Testament en touareg, ce qui veut dire qu'il a bien changé depuis 1882. Il est maintenant prêtre, et sa préoccupation première est la conversion au christianisme de ceux qu'il appelle les infidèles. Si son intention n'a jamais été de se faire lui-même missionnaire, il aspirait à se rendre utile d'une manière ou d'une autre aux missionnaires qui, espérait-il, le rejoindraient un jour et qui, en fait, ne sont jamais venus. Un précieux document – un petit carnet, là encore – témoigne assez bien de son état d'esprit de l'époque. Antoine Chatelard le date du milieu de 1905 (Chatelard 1995 : 150, note 11),

² Chronologie établie d'après Pierre Sourisseau 2016 *passim*.

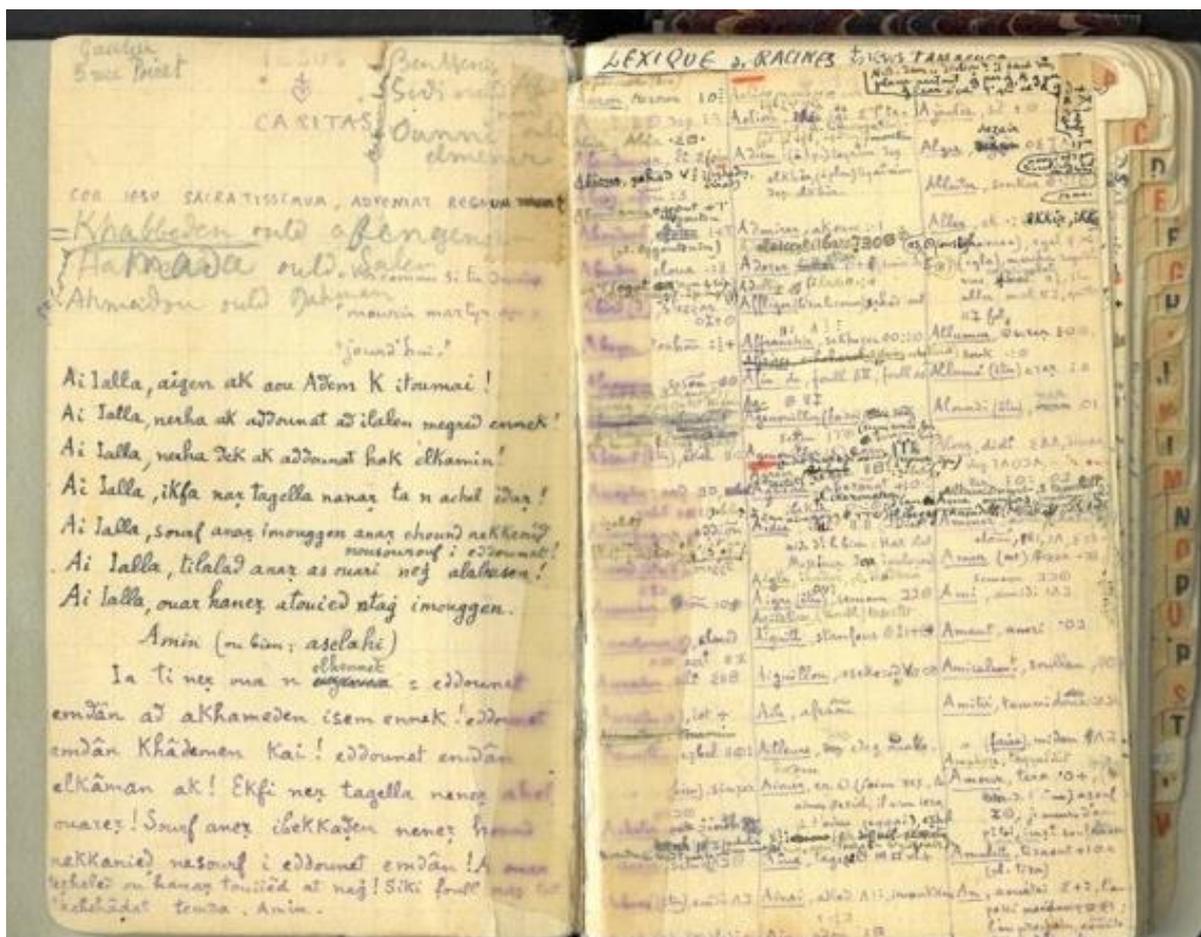
c'est-à-dire du deuxième séjour de Foucauld chez les Touaregs. Il n'est cependant pas exclu que celui-ci y ait reporté des informations glanées dès son premier séjour puisqu'on lit en première page, parmi divers noms de probables informateurs, celui d'Ahmadou ould Dahman.

La couverture du carnet porte, dessinée par grattage, le cœur surmonté d'une croix que Foucauld inscrit désormais en haut de chacune des pages qu'il écrit, en l'assortissant, quand il en a la place, de la formule *Iesus Caritas*. Sur la première page, aux côtés des noms d'informateurs dont je viens de parler, il a ajouté, en capitales, COR IESUS SACRATISSIMUM, ADVENIAT REGNUM TUUM, ainsi que, entre guillemets : « Vis comme si tu devais mourir martyr aujourd'hui. » Le reste de la page est rempli par deux (médiocres) traductions du Notre Père en touareg, vraisemblablement prises sous la dictée de l'un ou l'autre des hommes nommés au-dessus.

Comme on le voit, la foi qu'il a retrouvée près de vingt ans plus tôt, Foucauld veut désormais la dire dans la langue de ses hôtes, et tout le carnet se présente comme un instrument destiné à l'aider dans ce projet. Dès la deuxième page, en vis-à-vis des traductions du Notre Père, on peut lire les premières lignes d'un lexique français-touareg dont la suite occupe les pages suivantes, où elle alterne avec un lexique touareg-français qu'il a intitulé « Lexique de racines tamacheq ». Quelques pages sont également consacrées au Nouveau Testament. Il s'agit d'un texte différent de la traduction intégrale qu'il a prise sous la dictée de Ahmadou ould Dahman au cours de l'année précédente puisqu'il l'intitule : « Passages du S. Évangile traduits librement en tamahaq (dialecte des Ifoṛas) par Moh^d Abdel Qader, d'Akabli d'après le texte français du chanoine Weber (les 4 Évangiles en un seul.) ».

Il y a aussi recopié la grammaire touarègue de Hanoteau, *in extenso* d'abord, puis sous la forme d'un bref résumé. On relève enfin quelques données sur les alphabets touaregs, présentées comme recueillies auprès de trois informateurs dont l'un nous est déjà connu : Ahmadou ben Dahman. Le deuxième, Ahmada ben Salem, est présenté comme « de la tribu des Kel Amellen, Hoggar » ; il faut probablement lire *Kel Aham-mellen*, et bien qu'il s'agisse là d'une tribu touarègue, le nom est noté à l'arabe (en touareg, « fils de » se dirait *ag* et non *ben*), ce qui signifie que Foucauld s'est entretenu avec lui en arabe. Le troisième, Ba Hammou, dont nous reparlerons, est également un Arabe.

Dans le titre du lexique touareg-français (« Lexique de racines tamacheq »), aussi bien « tamacheq » que « racines » appelle un commentaire. En toute rigueur, le premier terme est impropre car les mots répertoriés appartiennent non pas à la tamacheq, parler utilisé au Mali et à l'ouest du Niger, mais à la variante la plus septentrionale du touareg, qui s'appelle la tamahaq. C'est du reste, on l'a vu, par ce dernier terme que Foucauld désigne le dialecte dans lequel il a fait traduire les extraits du Nouveau Testament. En fait, ce surprenant *tamacheq* s'explique si l'on songe qu'il suit alors de très près l'*Essai de grammaire de la tamachek'* (où le *k'* est une autre transcription de l'occlusive vélaire que Foucauld note par un *k* avec un point souscrit et qui se note plus habituellement aujourd'hui par un *q*). À quoi s'ajoute, si l'on en juge par la première des deux traductions du Notre Père qui figurent sur la première page, le fait que certains de ses premiers interlocuteurs utilisaient d'autres parlers que la tamahaq. En effet, dans le *Ai Ialla, sourf anar imouggen anar chound nekkenid nousourouf i eddounet* (mot à mot : Ô Dieu, pardonne-nous nos actes comme nous-mêmes pardonnons aux gens) censé traduire « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés », « comme » est rendu par un *chound* que je pense appartenir à un parler malien, ou en tout cas plus occidental que la tamahaq. En revanche, le *hound* de la deuxième traduction (*Sourf aner ibekkaḍen nener hound nekkaniḍ nesourf i eddounet emdân !* mot à mot : pardonne-nous nos péchés comme nous-mêmes pardonnons à tous les gens !) est bien de la tamahaq



Les deux premières pages du carnet de 1905

Quant à « racines », son occurrence dans ce carnet indique que Foucauld a opté dès 1905 pour le classement retenu dans la version finale de son *Dictionnaire touareg-français*. C'est encore un terme auquel on pourrait trouver à redire, vu que la notion de racine de va pas tout à fait de soi dans les langues berbères, mais il serait cuistre de le qualifier d'impropre. Rien n'interdit, en effet, de désigner ainsi le résidu obtenu une fois qu'on a débarrassé un mot de ses affixes et qu'on y a repéré les variations flexionnelles (lesquelles sont le plus souvent vocaliques mais peuvent aussi consister en la tension d'une consonne). Ainsi, pour prendre un exemple que nous réutiliserons, l'adjonction de divers préfixes au verbe « haïr » – qui devient *eksen* à la deuxième personne du singulier de l'impératif – permet d'obtenir les verbes dérivés *seksen*, *nemeksen*, *toueksen*, *teksen*, etc. ; tandis que *eksen*, *iksèn*, *iksân*, *iksen*, *iksin*, etc. sont quelques-unes des formes fléchies que ce verbe est susceptible de prendre. Parmi ces formes, c'est *eksen* que Foucauld appelle la racine du verbe – non sans quelque raison puisqu'elle représente, si l'on peut dire, le degré zéro de la variation flexionnelle. On peut presque dire, du moins en première approximation, que ce qui compte dans cette « racine » est sa carcasse consonantique KSN, et la graphie adoptée par Foucauld, aussi bien dans ce lexique que dans son *Dictionnaire*, le fait bien apparaître : la transcription en caractères latins du mot choisi comme racine est précédée de sa transcription en alphabet touareg, où seules les consonnes sont notées.

Notons aussi qu'il note de préférence des verbes, et c'est aussi autour des racines verbales qu'il organisera, pour l'essentiel, son *Dictionnaire*. Attardons-nous, par exemple, sur la page consacrée à la lettre M. On remarque, en haut de la colonne de gauche, qu'il y a transcrit le verbe *imṛar* « être vieux, être grand », ce qui le dispense de transcrire le mot *amṛar* « chef, vieillard », beaucoup plus courant et que, selon toute probabilité, il connaissait aussi, au moins depuis le Maroc puisqu'il s'agit d'un mot pan-berbère. Il a aussi noté un peu plus bas un verbe *meqqar* « être grand », ne s'étant pas encore aperçu qu'il s'agit d'une forme flexionnelle de *imṛar*, où le *qq* est en fait un *r* tendu. On relève aussi en haut de la colonne de droite un verbe *medren* « penser, réfléchir » qui deviendra dans le *Dictionnaire* un dérivé de *edren* « tordre » (« penser », c'est tordre et retordre des pensées dans son esprit). Autant d'illustrations du fait qu'il n'est pas toujours facile d'isoler ce qu'on peut considérer comme une racine. Autre exemple à la page de la lettre D. Les verbes *idaou* « amener » et *idou* « arriver le soir » sont assortis d'un point d'interrogation, signe de l'embarras où le mettent ces deux mots qui lui semblent construits³ autour d'une même carcasse consonantique mais dont il sent bien qu'ils correspondent à des racines différentes. En fait, comme David Cohen l'a souligné depuis, une racine berbère est moins une carcasse consonantique que l'ensemble formé par une telle carcasse et un schéma donné de variation vocalique (Cohen 1993). J'ignore si Foucauld aurait formulé les choses de cette façon mais l'agencement final de son *Dictionnaire* montre qu'il a finalement surmonté son embarras de 1905 et qu'il est parvenu à une perception au moins diffuse des phénomènes qu'il subsume sous le terme « racine ».

Il aura d'abord fallu pour cela que son zèle apostolique, alors l'unique aliment de son ardeur à la tâche, se double d'un intérêt authentique pour son objet d'étude. J'ai évoqué ailleurs l'évolution douloureuse qui va le conduire là, et ce n'est pas ici le lieu de la retracer en détail. Disons simplement que sa courte collaboration avec son vieil ami Adolphe de Calassanti-Motyliniski⁴ semble avoir joué dans l'affaire un rôle déterminant. Professeur d'arabe à Constantine et bon connaisseur des parlers berbères, Motyliniski avait consacré en 1904 un ouvrage au dialecte berbère de Ghadamès. Il arrive à Tamanrasset le 3 juin 1906, venu là à la demande d'un Foucauld qui, désireux d'améliorer les traductions du Nouveau Testament qu'il a recueillies, souhaite bénéficier au moins pour quelque temps de l'assistance et des conseils d'un berbérisant plus confirmé que lui. Or, ce que propose le nouveau venu est assez différent de ce que son hôte avait en tête : il entend, comme il l'a fait lui-même à Ghadamès et comme le font déjà depuis des années tous les spécialistes des divers parlers maghrébins – arabes ou berbères – recueillir des textes en prose ou en vers, des conversations ou des données sociologiques. Autrement dit, son intention est de faire de la version plutôt que du thème. Les deux hommes travaillent ensemble à Tamanrasset et dans ses environs jusqu'au début du mois d'août, puis Motyliniski part sillonner l'intérieur du Hoggar – tournée dans laquelle Foucauld ne peut l'accompagner car une morsure de vipère l'a contraint à l'immobilité. Le 12 septembre, tous deux se mettent en route vers le nord, l'un pour regagner Constantine, l'autre pour revoir son ancien ermitage de Béni-Abbès et passer quelque temps à Alger.

La traduction des saintes écritures, dont Foucauld avait pensé que son ami pourrait l'aider à la parfaire, a donc cessé d'être son objectif primordial. Et un événement imprévu va même le conduire à mettre ce travail totalement de côté : Motyliniski meurt du typhus le 2

³ En réalité, ça n'est pas le cas, mais le fait qu'il note *ou* ce qui est en réalité la semi-consonne *w* lui donne cette impression. On verra plus loin que ce choix de transcription lui a posé d'autres problèmes.

⁴ Habituellement appelé « Motyliniski » dans la correspondance de Foucauld et dans les publications des spécialistes. C'est l'appellation que j'emploierai. Sur la collaboration de Motyliniski avec Foucauld, voir Chatelard *op. cit.*, 1995 : 152 *sqq.*

mars 1907. La nouvelle de sa mort parvient à Foucauld le 14 mars (Gorrée 1936 : 208), et, dès le lendemain – ce qui montre combien ces travaux de linguistique ont pris de l'importance pour lui – il écrit à René Basset, doyen de la faculté des lettres d'Alger, pour lui proposer de réviser les travaux du défunt. Une première livraison paraît à Alger en 1908, présentée comme écrite par Motylinski et publiée par les soins de René Basset, car Foucauld a refusé que son nom soit mentionné⁵. Conscient dès avant sa publication de l'insuffisance de cette première ébauche, il décide de tout reprendre à la base, mais présentera toujours ses travaux comme la révision de ceux de Motylinski. C'est donc par fidélité à la mémoire d'un ami que Charles de Foucauld a consacré tant d'années à une œuvre sans commune mesure avec ce qu'aurait été la simple révision des travaux du défunt. Il lui arrivera de gémir de l'ampleur de la tâche qu'il s'est ainsi fait un devoir de mener à bien. Non qu'il ait jamais été homme à reculer devant le labeur, mais ces longues heures (jusqu'à plus de onze par jour) consacrées à un travail profane étaient pour lui un temps fâcheusement ôté à la prière proprement dite, et même à ce « saint travail des mains » auquel la règle cistercienne accorde la même valeur qu'à la prière. Pourtant, dans le tourment, le malaise et le scrupule, le savant et le moine ont fini par marcher d'un même pas⁶.

1.3. Un sujet « qui intéresse d'abord la science et ensuite le peuple touareg ».

Du reste, une lettre du 29 mai 1908 à René Basset révèle que ses scrupules ne l'ont pas empêché de prendre très tôt conscience de l'éminente dignité de son objet d'étude. Il y énumère en détail les recherches scientifiques (linguistiques, sociologiques, archéologiques...) qu'il souhaiterait voir entreprendre en pays touareg. Ce n'est pas, au moment où il écrit, un programme qu'il se fixe à lui-même : seul, estime-t-il, un homme jeune, ayant trente ans devant lui, pourrait le réaliser. Mais le fait même qu'il prenne tant de soin à détailler un programme qu'il ne se croit pas en mesure de mener à bien lui-même est le signe que ses préoccupations scientifiques ne sont plus nécessairement liées un quelconque projet missionnaire. Il n'en est plus, en effet, à s'interroger sur ce qu'il doit faire pour être à même de faire traduire les saintes Écritures, ou pour fournir des manuels à l'usage des missionnaires futurs, mais entend exposer les linéaments d'un projet qui, dit-il, « intéresse d'abord la science et ensuite le peuple touareg ». Lisons :

Je vais maintenant vous entretenir d'un autre sujet que j'ai très à cœur, et vous aussi certainement, car il intéresse d'abord la science et ensuite le peuple touareg.

Même après la publication de tous les résultats du voyage dans l'Ahaggar⁷ de notre cher ami Motylinski, une infime partie seulement du travail à faire aura été faite.

Ce qui reste à faire dans l'Ahaggar c'est :

1° achever de collectionner les poésies des Kel-Ahaggar, non pas en prenant, comme on a été obligé de le faire jusqu'ici, tout ce qui était présenté, mais en collectionnant auprès de chacun des poètes en renom vivants, très bien connus aujourd'hui, leur répertoire complet ; en s'enquérant, dans leurs tribus respectives, des poésies des poètes renommés morts ; en recueillant les poésies anciennes dont les auteurs ne sont pas connus et qui ont du mérite... J'estime que le répertoire complet de ce qui a du mérite dans les poésies de l'Ahaggar, de l'Ajjer

⁵ Motylinski 1908. Bien que le volume soit présenté comme un « tome premier », aucun autre tome n'a été publié. Au fond, le « tome second », c'est l'œuvre de Charles de Foucauld.

⁶ Sur ce point, je me permets de renvoyer à Casajus 2009. Il faut bien sûr consulter aussi Antoine Chatelard *op. cit.*, 1995.

⁷ *Ahaggar* est le nom touareg de la région que les Arabes, et les Français à leur suite, appellent le Hoggar.

et des Taïtoq est d'au moins 30 000 vers et qu'il faudrait 4 ans de travail continu pour les recueillir et les traduire. [...] Quatre ans de travail, avec tous les deux ans 8 mois de congé (4 passés en France, pour l'aller et le retour), cela fait six ans à consacrer au seul collectionnement de la littérature touareg-nord. Il est très nécessaire que ce travail soit fait bientôt, car comme les poésies ne sont jamais écrites, il n'y a à bien les savoir que peu de gens, et pour beaucoup, que leur auteur : la mort d'un bon poète c'est la perte irrémédiable de la plupart de ses poésies. (Foucauld 2001-2002 : 188-189)

Les vers touaregs peuvent donc avoir « du mérite », et ils sont même des dizaines de milliers dans ce cas. Bien que ne connaissant pas le niveau de valeur littéraire à partir duquel un vers commence pour lui à avoir du mérite, je pense que c'est là une appréciation plutôt positive sur la littérature de ses hôtes. Quant à sa crainte de voir ces vers sombrer dans l'oubli avant qu'on ait pu les recueillir, elle témoigne d'un souci analogue à celui que les ethnologues ont fait leur après lui, à commencer par celui qui allait écrire, à la suite d'enquêtes de terrain à peu près contemporaines des dernières années de Foucauld en pays touareg : « L'ethnologie, se trouve dans une situation à la fois ridicule et déplorable, pour ne pas dire tragique, car à l'heure où elle commence à s'organiser, à forger ses propres outils et à être en état d'accomplir la tâche qui est sienne, voilà que le matériau sur lequel porte son étude disparaît avec une rapidité désespérante » (Malinowski 1963 [1922] : 48). Sans doute Malinowski – car c'est lui – songe-t-il à l'ensemble des institutions des sociétés dont il déplore la rapide disparition, et pas seulement à leur littérature. Mais Foucauld y songe lui aussi. Poursuivons en effet notre lecture :

Une seconde raison pour se presser, c'est que le pays subit en ce moment une transformation. Autrefois il vivait de pillage et dans une grande abondance ; la viande et le lait étaient à profusion grâce aux razzias chez les voisins ; vêtement, étoffes, objets de luxe affluaient, grâce au pillage des caravanes ; entre deux razzias, on se divertissait sous les tentes, on y chantait, on y faisait des vers et de la musique, en chantant les exploits récents et on récompensait, en leur accordant la préférence, les plus heureux pillards... C'était l'*ahâl* et l'*egen* se succédant l'un à l'autre, dans l'abondance et la richesse... Maintenant plus de razzias, plus de pillage, paix obligatoire ; par suite, pauvreté : il n'y a plus de vainqueur à chanter : on n'est plus très gai, on a souvent faim ; on n'a plus de beaux habits pour aller à l'*ahâl* ; la pauvreté et la paix forcée font ainsi cesser presque complètement l'*ahâl* ; le peu qui en reste est bien différent de l'ancien et le sera de plus en plus... Il faut donc se hâter de prendre de répertoire poétique actuellement existant, car ou bien il ne sera pas remplacé, ou il le sera par quelque chose de très différents. (Foucauld *op. cit.*, 2001-2002 : 189. Soulignements de Foucauld)

Les mots *ahâl* et *egen* apparaissent plus d'une fois dans les poésies datant de l'époque, alors révolue, où la vie des touaregs – du moins ceux de la noblesse – se consumait dans les aventures guerrières. L'*egen* est ce que nous appelons une razzia, c'est-à-dire une expédition ayant en général pour but le pillage. Foucauld en exagère un peu le rôle économique. Certaines razzias duraient des mois, leur butin était parfois bien maigre, et on y prenait part autant pour prouver sa valeur que par appât du gain. De plus, il semble ne pas soupçonner que si « l'on n'est plus très gai », c'est aussi parce qu'on vit sous la botte. Quant à l'*ahâl*, c'était une réunion où jeunes femmes et jeunes hommes s'assemblaient à la nuit tombante, pour se divertir et deviser ; il arrivait qu'une des dames y joue du violon en l'honneur d'un des hommes présents lorsqu'il s'était illustré pour sa bravoure. Tout ce passage est assez surprenant. Foucauld, qui s'est maintes fois félicité dans sa correspondance de ce que l'occupation française ait imposé la paix au pays (une paix partielle, du reste, car il fallait tout

de même se défendre contre les attaques venues des régions encore insoumises), mesure ici, avec ce qui ressemble presque à de l'inquiétude, tout ce que ces changements forcés vont bientôt faire disparaître. Mais poursuivons :

2° le second travail à faire après le collectionnement des poésies, c'est l'achèvement du lexique touareg-fr. (dialecte de l'Ahaggar). — Le vocabulaire général des textes de M. de Molyllinski contient beaucoup de mots nouveaux et tous ceux anciennement connus ; malgré cela beaucoup manquent encore : la traduction du reste du répertoire poétique Ahaggar-Ajjer-Taïtoq donnera, au fur et à mesure, un certain nombre de mots nouveaux : les conversations pendant ces 6 ans (coupés de trois congés) en donneront aussi ; il restera à collectionner des noms de plantes ; des noms d'oiseaux, d'insectes, d'animaux, des noms de maladies des personnes et des animaux, des noms spéciaux d'instruments, d'ustensiles, de vêtements, de particularités physiques des personnes et des animaux. — Il restera aussi à compléter le vocabulaire des noms propres de personnes, tribus et lieux. — cela demandera à un homme, rompu à ce genre de travaux par les six années précédentes d'études, deux ans [...]

3° *grammaire* et *sociologie* de l'ahaggar seront faciles après ces 8 années et pourront se faire en 2 ans. — Cela fait *dix ans* en tout.

Et alors il n'y aura que l'Ahaggar, l'Ajjer et [le] pays Taïtoq d'étudiés, et seulement aux points de vue littéraire et linguistique.

Ceci fait, un autre travail s'imposerait. Tout le pays Touareg, non seulement l'Ahaggar, mais l'Ajjer, l'Ahenet, l'Adrar, l'Aïr, sont *couverts* de sépultures et parfois de monuments antéislamiques : il faudrait en fouiller un très grand nombre et recueillir les inscriptions et dessins rupestres nombreux : il est *certain* que ces fouilles donneraient des résultats très intéressants et jetterait du jour sur l'histoire antéislamique du pays ; en certains lieux, tels que les environs de Tit (Ahaggar) et certaines parties de l'Adrar, on est confondu de la grandeur et du nombre de ces sépultures et monuments. Je crois que cela demanderait bien quatre ans [...] pour l'Ahaggar, l'Ajjer, l'Ahenet, la partie de l'Adrar dépendant de l'Ahaggar et les déserts environnant l'Ahaggar. [...]

Et après il faudrait en faire autant pour l'Adrar et l'Aïr cela irait bien plus vite pour une personne exercée par les 15 ans de travail précédents. Il est probable que 7 ans suffiraient pour chacun des 2 pays...

C'est trente ans en tout, toute la vie d'un homme. (*Ibid.* : 189-190)

Ce n'est plus le missionnaire ni même le religieux qui parle, c'est l'homme conscient de l'étendue d'un patrimoine culturel — notamment linguistique — qu'il tremble de voir disparaître avant qu'on ait pu le recueillir. Non que sa foi se soit attiédie, mais elle n'est pour rien dans l'anxiété que cette lettre exprime. D'ailleurs, même s'il dit attendre qu'un autre que lui exécute ce gigantesque programme, il a entamé depuis un an un travail qui en est déjà l'amorce. Motylinski l'ayant « chargé de lui recueillir des poésies touarègues non encore connues⁸ », c'est une collection de 572 poèmes, soit près de 6000 vers, qu'il a recueilli entre le 18 mars et le 6 juillet 1907. Son principal collaborateur était alors Mokhammed ag Gheli, un homme de père arabe et de mère touarègue que les militaires français employaient depuis plusieurs années comme auxiliaire. Mokhammed ag Gheli l'a également aidé à réviser les textes en prose recueillis par Motylinski avant que ses fonctions d'auxiliaire de l'armée française ne l'obligent bientôt à regagner In-Salah. Foucauld l'a alors remplacé par Ba Hammou, arabe originaire de Ghât qui restera son collaborateur jusqu'au bout, et dont il reconnaîtra dans la préface de ses *Poésies touarègues* qu'on doit le considérer comme le co-auteur de son œuvre. Installé depuis longtemps au Hoggar où il est secrétaire de l'amenokal

⁸ Lettre à René Basset du 15 mars 1907. Voir *ibid.* : 175.

d'alors Moussa agg Amastan après avoir été celui de son prédécesseur, Ba Hammou est un bon connaisseur de la langue touarègue malgré son origine étrangère. De plus, c'est un lettré – ce qui, dans le Sahara de l'époque, signifie qu'il sait lire et écrire l'arabe. Il est donc à même de collaborer au programme « scolaire » qui aura été celui de Foucauld. Les lettres à Basset nous apprennent en effet que l'ermite doit consulter régulièrement Ba-Hammou sur des points de grammaire, et notamment sur le système verbal, dont on parlera plus loin.

Les délais qu'il se fixe, et qu'il ne respectera jamais, montrent à quel point il ne soupçonnait pas les proportions que prendrait son travail. Nous avons ainsi plusieurs lettres à divers correspondants où, en 1906, 1907, 1909, il leur dit n'en avoir plus que pour quelques mois. En fait, il devra travailler avec Ba-Hammou jusqu'au 5 octobre 1912, et consacrer les années suivantes à ce qu'il appelait la mise au net. La lettre déjà évoquée du 10 février 1914 à sa sœur Marie de Blic donne une idée assez précise de l'état alors atteint par ses travaux :

« Mes travaux de langues touarègues marchent bon train.

J'ai sur la planche :

- 1° Dictionnaire abrégé touareg-français,
- 2° Dictionnaire noms propres touareg-français,
- 3° Dictionnaire abrégé français-touareg,
- 4° Dictionnaire touareg-français (plus complet),
- 5° Recueil de poésies et proverbes touareg,
- 6° Recueil de textes touareg en prose,
- 7° Grammaire touarègue.

Le n° 1 est fini et son impression commence dans quelques jours ; le n° 2 et le n° 4 seront, j'espère, finis dans le courant de 1914 et imprimés dès qu'ils seront terminés ; les n° 3, 5 et 6 seront pour 1916 et 1917 ; le n° 7 pour 1918... si Dieu me prête vie, santé... » (Gorrée 1936 : 280)

Ce programme de travail – qui, cette fois, est le sien – recouvre *grosso modo* la partie linguistique du programme qu'il avait détaillé six ans plus tôt dans sa lettre du 29 mai 1908. Les proportions sont moindres, puisque le recueil de poésie rassemble 6.000 vers et non les 30.000 vers dont il avait parlé à René Basset – un objectif de toute façon irréaliste. Sur les trois items dont il compte venir à bout « pour 1916 et 1917 », deux, le 4 et le 5, seront effectivement menés à bien. Il s'en sera fallu de peu puisque, comme je l'ai dit, c'est seulement le 28 novembre 1916 qu'il put écrire dans son diaire, en soulignant : « *Fini les poésies touarègues.* » Les dernières lignes de la lettre qu'il a écrite à Laperrine le jour même de sa mort sont d'un ouvrier content d'avoir bien travaillé : « Vous ai-je dit que j'ai achevé la copie pour l'impression des Poésies et des Proverbes ? C'est complètement fini et bon à imprimer. – Il reste la revue des Textes en prose de Motylinski, qui est peu de chose, et enfin la Grammaire, qui m'effraie d'avance, mais qu'il faudra pourtant tâcher de mettre tant bien que mal sur pied » (Foucauld 1954 :166).

La revue des textes en prose, qu'il avait longuement retravaillés avec ses collaborateurs et qui n'avaient plus grand chose à voir avec ce que Motylinski avait recueilli, aurait assurément été peu de chose pour lui. Il ne lui restait plus qu'à en harmoniser la transcription avec celle des *Poésies*, et à corriger les fautes qui pouvaient encore y subsister (Chatelard 1995 : 174) – bref, un travail de pure exécution. Il avait également mis au point une traduction juxtalinéaire, qui pouvait aisément être transformée en traduction plus cursive. René Basset a publié en 1922 l'original touareg dans l'état où les militaires de lui avaient transmis, sans y faire de retouches. En 1984, une équipe de chercheurs a publié une version révisée de l'ouvrage de 1922 en y joignant une traduction en français courant élaborée à partir

du mot à mot laissé par Foucauld. L'ensemble – texte touareg et version française – fourmille d'erreurs de tous ordres car aucun d'entre eux n'avait les compétences linguistiques requises, mais peut au moins donner au grand public une idée approximative du travail de Foucauld.

2. Esquisse d'une grammaire.

2.1. « Conjugaison des verbes ».

Quant à la grammaire, s'il lui restait assurément beaucoup à faire, je trouve qu'il sous-estime dans sa lettre à Laperrine ce qu'il avait déjà fait. Il avait consacré au système nominal et pronominal une série de notes qu'il envoyait à René Basset au fur et à mesure de leur rédaction, et que celui-ci a réunies et publiées en 1920. Il avait aussi commencé à traiter le système verbal et même élaboré une synthèse assez systématique dont nous connaissons trois versions. La plus ancienne est un ensemble de plusieurs centaines de fiches dont chacune est consacrée à un verbe ; la seconde, à laquelle ces fiches ont vraisemblablement servi de document préparatoire, figure dans le *Dictionnaire touareg-français* ; la plus récente est un cahier de 36 pages où tous les verbes répertoriés dans le *Dictionnaire* sont classés par conjugaison⁹.

Examinons d'abord la version intermédiaire, la seule publiée. À la fin du tome IV du *Dictionnaire*, dans un appendice intitulé « Conjugaison des verbes », Foucauld a listé 260 types de conjugaison « réguliers » et 17 types « irréguliers » en illustrant chacun d'eux par un exemple. Sur les 260 verbes de type régulier, 111 sont présentés comme « primitifs », les 149 autres comme « dérivés », et 18 formes de dérivation (auxquelles s'ajoutent des formes mixtes) sont répertoriées.

La figure 1, où j'ai reproduit l'en-tête de sa liste et la conjugaison du verbe *eksen* « haïr », chargé d'illustrer le type n° 26, me servira à décrire la démarche de Foucauld. Il distingue cinq schèmes qu'il appelle : impératif, indicatif passé, indicatif présent, indicatif futur et aoriste négatif. La 2^{ème} personne du singulier de l'impératif lui livre, comme on l'a dit plus haut, ce qu'il considère comme la racine. Les autres schèmes sont représentés, au singulier, par la 1^{ère} personne et la 3^{ème} personne du masculin ; au pluriel, par la 2^{ème} personne du masculin et du féminin – informations suffisantes pour savoir comment un verbe touareg se conjugue. Il a fait de même pour tous ses types, réguliers et irréguliers, ce qui aboutit à un tableau couvrant près de trente pages (pages 1999 à 2017 du *Dictionnaire*). Une partie de ces informations est reprise dans le corps même du *Dictionnaire* : tout article consacré à un verbe précise s'il s'agit d'un verbe actif ou passif, primitif ou dérivé, indique le numéro du type de sa conjugaison, et rappelle, pour les différents schèmes de cette conjugaison, la troisième personne du masculin singulier. Voici par exemple le début de l'article consacré à *ebdel* : « va. prim [= verbe actif primitif] ; conj. 26 “*eksen*” ; (*ibdĕd, ibdâd, éd ibded, our ibdid*) || se tenir debout... » (Foucauld *op. cit.*, 1951-1952, I : 19). Le lecteur a donc le moyen, en se référant à l'appendice, de connaître la conjugaison de n'importe quel verbe.

Beaucoup de matière, donc, mais les fiches préparatoires dont je viens de parler en livrent encore davantage puisqu'on y trouve, à raison d'un verbe par fiche, les conjugaisons complètes de tous les verbes listés dans ces trente pages¹⁰. Quelques détails dans la

⁹ Les fiches et le cahier sont conservés au centre diocésain de Viviers. Là encore, Sœur Lara m'a assisté dans leur consultation et a réalisé pour moi toutes les photographies dont je pouvais avoir besoin.

¹⁰ Sans doute ces notes préparatoires sont-elles le fruit du travail accompli avec le docteur Dautheville dont Antoine Chatelard nous parle dans son article (*op. cit.*, 1995 : 162).

transcription adoptée autorisent à situer ces fiches à une date antérieure à la rédaction finale du *Dictionnaire*. On peut supposer que Foucauld les avait sous les yeux quand il a composé son appendice et que, ne voulant pas aboutir à un document trop lourd, il n'en a retenu que l'indispensable. Notons également que ces choix de transcription lui ont compliqué la tâche, en lui faisant apparaître comme différents des types qui n'en forment en réalité qu'un seul. C'est ainsi que, au côté du type 26 illustré par *eksen*, il a isolé un type 28 et un type 29 illustrés respectivement par *eliēm* et *edouël*. Or il s'agit dans les trois cas d'un même type de verbe, de la forme $eC_1C_2eC_3$. Ayant noté par des voyelles les semi-consonnes *j* et *w*, il a eu l'impression qu'il s'agissait d'une forme de racine différente. Quant aux voyelles qu'il note *e* et *ě*, elles ne sont que des réalisations différentes d'un même phonème. Mais la notion de phonème n'avait pas encore été dégagée à l'époque. Du reste, les spécialistes ne s'accordent toujours pas sur la phonologie du touareg.

n ^{os} des conjugaisons	types de conjugaison (2 ^e p. ms. impératif)	personnes	conjugaison positive			conjugaison négative
			indicatif passé	indicatif présent	indicatif futur	indicatif aoriste
26	<i>eksen</i>	1 s. 3 ms. 2 mp. 2 fm.	<i>eksēneṛ</i> <i>iksēn</i> <i>teksēnem</i> <i>teksēnmet</i>	<i>eksāneṛ</i> <i>iksān</i> <i>teksānem</i> <i>teksānmet</i>	<i>éd ekseneṛ iksen</i> <i>teksenem (teksenim)</i> <i>teksenmet</i>	<i>our eksineṛ</i> <i>eksin</i> <i>teksinem</i> <i>teksinmet</i>
Galand			accompli	accompli résultatif	aoriste	accompli négatif
Prasse			parfait simple	parfait intensif	imparfait simple	parfait simple négatif

Figure 1. Exemple d'un type de conjugaison, d'après l'annexe du Dictionnaire.

Les noms qu'il donne aux différents schèmes verbaux – il les appelle des « temps » – montrent qu'il leur attribue des valeurs temporelles, alors que, quelle que soit la façon dont ils les désignent, tous les spécialistes s'accordent aujourd'hui à leur donner une valeur plutôt aspectuelle (voir, sur la figure 1, les termes utilisés par Lionel Galand (1974 : 15-41) et Karl G. Prasse (1972-1974, VI et VII, *passim*). Il avait probablement conscience que sa terminologie n'était qu'un pis-aller car, dans les *Poésies touarègues*, ses traductions donnent rarement aux schèmes verbaux la valeur que laisseraient prévoir les noms qu'il leur a attribués ici. J'imagine qu'il n'a pas osé s'affranchir de Hanoteau, son guide en ces matières. Voici ce que celui-ci écrivait dans le paragraphe « conjugaison du verbe » de son *Essai de grammaire* :

Il n'y a qu'une conjugaison, et elle n'admet qu'un mode, qui exprime généralement l'idée du passé, souvent celle du présent et quelquefois celle du futur. Nous l'appellerons, pour fixer les idées, *aoriste*.

Les modifications du temps s'obtiennent au moyen de quelques particules placées en avant du mode unique, ou par l'introduction du son *a* avant la dernière articulation de ce mode.

La conjugaison a pour base un radical, qui sert en même temps d'impératif à la deuxième personne du singulier. C'est par ce radical que nous énoncerons ordinairement les verbes, tout en nous servant, en français, de l'infinitif pour le même usage. (Hanoteau 1896 [1860] : 55)

Tout cela est bien approximatif, et le travail de Foucauld a au moins le mérite de donner une vue plus exacte des choses. Comme on peut le voir sur la figure 1, la particule *éd* (qui devient *hé* à la forme négative) n'est pas le seul élément qui distingue son « futur » du « passé » ou du « présent ». On verrait aussi en consultant l'appendice que, si la voyelle longue par laquelle son « présent » se distingue du « futur » est bien un *â* pour *eksen*, elle peut

être une autre voyelle pour d'autres types de conjugaison. Seul point où il n'a rien ajouté à Hanoteau : celui-ci identifiait déjà le radical du verbe à la deuxième personne de l'impératif. Les spécialistes actuels font de même et ne tiennent d'ailleurs pas l'impératif pour un schème particulier puisque il s'obtient à partir de l'« indicatif futur » par soustraction des désinences.

En revanche, aussi bien Foucauld que Hanoteau se distinguent de leurs successeurs par un choix un peu curieux. Les schèmes verbaux énumérés plus haut ne sont pas les seuls à composer la conjugaison d'un verbe car il faut leur adjoindre ce que Galand appelle un inaccompli et Prasse un imparfait intensif. Comme la conjugaison négative de cet « inaccompli »/« imparfait intensif » diffère de sa conjugaison positive, voilà donc deux schèmes supplémentaires (auxquels s'ajoute une forme particulière de l'impératif qu'on peut, là encore, déduire de la conjugaison positive du schème). Leur existence n'a pas échappé à Foucauld mais, au lieu d'allonger d'autant la liste de ses « temps », il a adjoint à chaque verbe primitif un dérivé auquel il a attribué ces nouveaux schèmes. Pour *eksen* par exemple, ce « dérivé » est un verbe *kâssen* dont la conjugaison, qui correspond au type 220 de son tableau, est reproduite ici dans la figure 2.

n ^{os} des conjugaisons	types de conjugaison (2 ^e p. ms. impératif)	personnes	conjugaison positive	conjugaison négative
			indicatif aoriste	indicatif aoriste
220	<i>kâssen</i>	1 s. 3 ms. 2 mp. 2 fm.	<i>kâsseneŋ ikâssen</i> <i>tekâssenem (kâssenem)</i> <i>tekâssenmet (kâssenmet)</i>	<i>our kesseneŋ ikessen</i> <i>tekessenem (tekessenim) (kessenem, kessenim)</i> <i>tekessenmet (kessenmet)</i>
Galand			inaccompli	inaccompli négatif
Prasse			imparfait intensif	imparfait intensif négatif

Figure 2. Exemple de conjugaison d'un verbe d'habitude, d'après l'annexe du Dictionnaire.

Cette conjugaison ne se présente pas comme celle de *eksen* puisque, si la conjugaison négative contient toujours un schème unique qui garde le même nom, les trois schèmes de la conjugaison positive ont disparu au profit d'un « indicatif aoriste » qui ne figurait pas dans celle de *eksen*. Foucauld appelle ces verbes dérivés des « formes d'habitude » et ses traductions mot à mot les traduisent par des périphrases du genre « faire telle action habituellement » (soit, pour prendre l'exemple d'*eksen* et de son dérivé supposé *kâssen* : « haïr habituellement »). C'est assurément l'une des valeurs de ce nouveau schème. Ainsi, *ikâssen eddunet*, que Foucauld traduirait sans doute mot à mot par « il hait les gens habituellement », rendrait parfaitement le français « il est misanthrope ». Ou, pour prendre un autre exemple, *isâss*, la forme d'habitude de *esou* « boire », peut vouloir dire « il boit habituellement » (si je précise *isâss giya* « il boit habituellement de l'alcool », il faudra comprendre « il s'adonne à la boisson »). Mais ce schème peut aussi s'apparenter à une sorte de forme progressive : ainsi, *isâss* est, dans certains contextes, l'équivalent exact de l'anglais *he is drinking*. Du reste, même si Foucauld s'en tient à la tournure « faire telle action habituellement » dans les traductions mot à mot, les traductions finales de ses *Poésies touarègues* montrent qu'il connaissait les deux valeurs du schème.

Entre Foucauld et ses successeurs, la différence est plus affaire de présentation que de contenu. Qu'on considère les « temps » de *eksen* et *kâssen* comme appartenant aux conjugaisons de deux verbes distincts dont l'un serait dérivé de l'autre, ou bien comme constituant la conjugaison d'un seul et même verbe, l'important est d'isoler tous les schèmes susceptibles d'apparaître lorsqu'on manie un verbe. Mais il faut bien reconnaître que le choix fait par Foucauld est une source de complication car, comme il faut adjoindre à tous les

verbes « primitifs » autant de verbes « d'habitude », cela multiplie d'autant le nombre de types de conjugaison à envisager. Sans doute ce choix malcommode provient-il du fait qu'il ne voyait partout que des « temps » et non des aspects. Face à des schèmes verbaux dont il voyait bien qu'ils n'avaient aucune valeur temporelle, il s'est senti obligé de supposer l'existence d'un verbe nouveau.

2.2. Dérivations.

Cela nous amène à parler du système des dérivations. Car, si les formes qu'il appelle « d'habitude » ne sont plus aujourd'hui considérées comme les schèmes d'un verbe dérivé, il y a bien un système de dérivation en touareg, et, sur ce point, ses successeurs ne sont pas en désaccord avec lui. Du reste, lui-même n'a fait que compléter Hanoteau, qui, dans l'ensemble, avait assez bien vu ce qu'il en était. Énumérons, avec la numérotation qu'il leur a donnée, les formes de dérivation répertoriées dans l'appendice. La forme 1, obtenue par préfixation d'une sifflante (*s* ou *z* ; les parlers méridionaux utilisent aussi les chuintantes *sh* et *j*) a un sens factitif ou causatif ; ainsi, *seksen*, dérivé de forme 1 de *eksen*, signifie « faire haïr ». Les formes 2 et 4, dont l'une est obtenue par préfixation d'un *m* et l'autre par préfixation d'un *n*, notent soit le passif, soit la réciprocité. La forme 2^{bis}, obtenue par préfixation de la séquence *nem*, note la réciprocité : *nemeksen* signifie « se haïr mutuellement ». Les formes 3 et 3^{bis}, dont l'une est obtenue par préfixation d'une séquence que Foucauld note *tou* (on la noterait plutôt *tw* aujourd'hui) et l'autre par préfixation d'un *t*, notent le passif. Ainsi *toueksen* signifie « être haï », de même que *teksen*. Certaines dérivations peuvent se combiner. Ainsi, la combinaison de la dérivation 1 et de la dérivation 2^{bis} produit *sennemeksen* : « faire se haïr mutuellement ». Toutes les autres formes que Foucauld considère comme des dérivations sont ces formes d'habitude dont on a vu qu'elles représentent en réalité des schèmes supplémentaires. L'appendice superpose donc deux logiques de classement. L'énumération des 277 (260 + 17) types de conjugaison est déjà un classement en soi, mais comme, en dehors des 111 verbes primitifs, ces types se répartissent selon les formes de dérivation auxquelles ils appartiennent, cela nous fait un deuxième classement. Les types de conjugaisons correspondant à une même forme de dérivation sont contigus : types 112 à 175 pour la forme de dérivation 1, 176 à 181 pour la forme 2, 182 à 189 pour la forme 2^{bis}, 190 à 205 pour la forme 3, etc.

Pour poursuivre l'examen de cette affaire de dérivation, il me paraît intéressant d'utiliser, plutôt que l'appendice grammatical du *Dictionnaire*, le cahier dont j'ai parlé plus haut. On lit en haut de sa première page : « Ceci contient tous les verbes contenus dans le dictionnaire touareg français, primitifs et dérivés, classés par conjugaison. » ; ce qui me paraît indiquer que le document est postérieur à l'achèvement du dictionnaire. Une partie des informations contenues dans l'appendice a disparu, d'autres sont apparues : Foucauld a reproduit, avec la même numérotation, la liste des verbes qui lui avaient servi d'exemple mais n'a pas jugé bon de détailler leurs conjugaisons ; en revanche, chacun d'eux est devenu le titre d'une rubrique où sont énumérés tous les verbes qui se conjuguent de la même manière que lui. Le nombre total de verbes contenus dans la rubrique est indiqué à la fin de l'énumération. Ainsi, il y a 286 verbes qui se conjuguent de la même façon que *eksen*. Voyons, à titre d'exemple, ce qu'il en est des verbes figurant dans les rubriques 176 à 181, c'est-à-dire tous les verbes dérivés selon la forme 2. Ceux qui servent de titre sont *miellel*, *mehiïet*, *mar*, *mekch*, *meseou* et *mehiouğ*, comme on le voit sur la figure 3, où j'ai reproduit le passage du cahier qui leur est consacré. Ces rubriques n'étant rien d'autre que des énumérations de verbes, tout ce que je m'appête à en dire s'appuiera sur le *Dictionnaire touareg-français*.

176	2	<i>miellel</i>	<i>miellal</i> 4 <i>nieffed – nieffer – niaram – niasam – niazam</i>	(total 7)
177		<i>Mehiïet</i> (Ta. 2)	<i>mezïiet</i> 1.2 <i>meseṛiïet</i>	(total 3)
178		<i>mar</i>		(total 1)
179		<i>mekch</i>	4 <i>nekf</i>	(total 2)
180		<i>meseou</i>	3bis <i>tesel</i>	(total 2)
181		<i>mehiouğ</i>	1.2 <i>mesioul</i>	(total 2)

Figure 3. Les verbes dérivés selon la forme 2, d'après le cahier de Foucauld.

— Rubrique 176. Le verbe titre *miellel* « se suivre l'un l'autre » est présenté dans le *Dictionnaire* comme dérivant de *ilal* « suivre » (Foucauld 1951-1952, III : 1059 et 1062)¹¹. *Miellal*, le deuxième verbe de la rubrique, est une forme alternative du même verbe. Bizarrement, Foucauld a fait figurer à la suite cinq verbes qui, comme il le signale, relèvent de la dérivation n° 4 puisqu'ils sont préfixés en *n*. Il semble ici gêné par le fait qu'il a superposé deux logiques de classement : des verbes peuvent être le produit de formes de dérivation différentes tout en se conjuguant de la même manière, ce qui est le cas ici. Ces cinq verbes sont : *nieffed* « se prêter réciproquement l'un à l'autre », dérivé de *effed* « prêter » (*Ibid.*, I : 300 et 301) ; *nieffer* « se cacher réciproquement l'un à l'autre », dérivé de *effe* « cacher » (*Ibid.*, I : 334 et 335)¹² ; *niaram* « s'essayer réciproquement l'un l'autre », dérivé de *arem* « essayer » (*Ibid.*, IV : 1636) ; *niasam* « être réciproquement jaloux l'un de l'autre », dérivé de *asem*, dont l'un des sens est « être jaloux de » (*Ibid.*, IV : 1833) ; *niazam* « médire réciproquement l'un de l'autre », dérivé de *ažem* « médire de » (*Ibid.*, IV : 1967)¹³.

— Rubrique 177. La notice Ta. 2 portée après *mehiïet* signale que ce verbe suit une forme particulière de conjugaison, dont l'existence avait totalement échappé à Hanoteau et sur laquelle il est inutile de donner des détails ici. Il signifie « se rencontrer réciproquement », et Foucauld le fait dans son dictionnaire dériver de *houïiet* « être égal en âge » (*Ibid.*, II : 542 et 544). La dérivation ne me paraît pas aller de soi, mais elle est rendue plausible par le fait que le deuxième verbe de la rubrique, *mezïiet* « avoir réciproquement le temps long l'un après l'autre », est donné dans le *Dictionnaire* comme dérivant de *zouïiet* « avoir le temps long après » (*Ibid.*, IV : 1945), dérivation de même forme et qui, elle, est indiscutable. Pour le troisième verbe, *meseṛiïet*, « se crier réciproquement l'un à l'autre » (*Ibid.*, IV : 1710 et 1711), Foucauld signale qu'il combine les dérivations 1 et 2. Il s'obtient effectivement par préfixation d'un *m* à partir de *seqqïiet* « crier », mais ce *seqqïiet*, qui a bien la forme d'un

¹¹ Rappelons que le *Dictionnaire* classe les mots par racines, ce qui implique que tous les dérivés d'un verbe apparaissent à sa suite.

¹² Le *Dictionnaire* donne aussi une forme alternative *nieffar*, qui n'est pas reporté ici sur le tableau mais le sera plus loin, lorsqu'il abordera sa forme de dérivation n° 4 ; c'est là qu'on voit à quel point l'existence de deux logiques de classement le met en difficulté.

¹³ le *Dictionnaire* signale à la même page une forme alternative *niežem*, qui n'est pas répertoriée dans le tableau mais apparaît lorsque Foucauld aborde la dérivation en *n*.

factitif, dérive lui-même du nom *teṛouiit* « cri » et non pas d'un verbe¹⁴. On verra un autre exemple de ce type de dérivation, qui n'est pas propre au parler de l'Ahaggar.

— Rubrique 178. *Mar* est un dérivé de *ar* « ouvrir », et a un sens passif (*Ibid.*, IV : 1551 et 1552).

— Rubrique 179. *Mekch*, dérivé de *ekch* « manger », a comme *mar* un sens passif (*Ibid.*, II : 736 et 738). On trouve dans la même rubrique le verbe *nekf*, dérivé à sens passif de *ekf* « donner » (*Ibid.*, II : 752 et 753). Là encore, Foucauld signale que cette dérivation est de la forme 4.

— Rubrique 180. *Meseou* est un dérivé à sens passif de *esou* « boire » (*Ibid.*, IV : 1842). Inexplicablement, Foucauld place dans la même rubrique un verbe suivant une dérivation de type 3^{bis}, *tesel*, dérivé à sens passif de *esel* « revêtir », alors que l'article que lui consacre le *Dictionnaire* le présente comme de la même conjugaison de *bereğ*, ce qui est tout aussi surprenant (*Ibid.*, IV : 1821). Ces trois verbes se conjuguent certes de la même façon, mais *bereğ* est un verbe primitif, tandis que *tesel* et *meseou* correspondent à des formes de dérivations différentes. Là encore, la superposition d'un classement par type de conjugaison et d'un classement par forme de dérivation produit des effets surprenants.

— Rubrique 181. *Mehiouğ*, « faire réciproquement effort pour s'échapper l'un contre l'autre », est un dérivé à sens réciproque de *haoueğ* « faire effort pour s'échapper » (*Ibid.*, II : 623 et 624). Foucauld a placé dans la même rubrique le verbe *mesioul* « se parler réciproquement l'un à l'autre » (*Ibid.*, III : 1477 et 1478), qu'il présente avec raison comme combinant les dérivations 1 et 2. Le cas est analogue à celui de *meseqiit* de la rubrique 177, car le factitif *sioul* « parler » dont ce verbe dérive est fabriqué à partir du nom *aoual* « parole ».

Pour conclure

Ce rapide parcours nous aura au moins donné une idée de la complexité du système de dérivation verbale en touareg, et aussi des difficultés de classement auquel Foucauld a été confronté sans toujours parvenir à les résoudre. Je ne sais pas à quoi attribuer les incohérences de détail que j'ai relevées en passant, hormis au fait que la combinaison de deux logiques de classement les rendait à peu près inévitables. Notons également que le cas du verbe *tesel*, auquel le corps du *Dictionnaire* attribue un certain type de conjugaison alors que le cahier écrit par la suite lui en attribue un autre, montre qu'il n'avait pas encore arrêté son opinion sur ces matières et qu'elle était susceptible d'évoluer encore. Cependant, tout imparfait qu'il soit, son exposé du système verbal – et en particulier l'appendice « Conjugaison des verbes » – comporte toutes les informations nécessaires à qui veut savoir comment se conjugue un verbe touareg. André Basset pensait probablement à cet appendice quand, dans son avant-propos au *Dictionnaire touareg-français*, il balançait les éloges et les réserves :

Non seulement [le travail de Foucauld] a parfaitement rendu caducs tous ceux qui l'ont précédé sur le même parler, mais jamais, pour aucun parler berbère, pareil effort n'a été fait. [...] jamais le développement d'une racine n'a été poussé aussi loin ; jamais les flexions n'ont été aussi méthodiquement signalées [...]. Et si, assurément, nous ne suivons pas toujours le Père

¹⁴ La dérivation est du même type que pour les autres verbes de la rubrique, si l'on tient compte du fait que le préfixe *t* de *teṛouiit* n'est que la marque du féminin, et que la séquence *qq* est le résultat normal d'un redoublement du *r*.

de Foucauld dans la vue qu'il a eue des problèmes, si, comme en toute œuvre magistrale, telle ou telle formulation provoque et mérite la discussion, les faits eux-mêmes demeurent. (Basset 1951-1952 : XII)

Effectivement, les faits demeurent ; ils auront été l'unique matière première des longs développements consacrés au verbe dans le *Manuel de grammaire touarègue* que Karl-G. Prasse a publié un demi-siècle plus tard (Prasse 1972-1974, *passim*). Le linguiste danois a simplifié la présentation de Foucauld en considérant qu'une « variété » (c'est son terme) de conjugaison est l'ensemble formé par la conjugaison d'un verbe et celle de tous ses dérivés. Les interférences entre deux classements auxquelles Foucauld s'était heurté sont ainsi évitées. Il a classé ensuite ces variétés, au nombre de 65, dans un schéma en arbre où elles se regroupent par affinité en « types », lesquels se regroupent à leur tour en 19 grands ensembles. Majestueux travail qui ne pouvait venir que dans un second temps, une fois les données recueillies et répertoriées au moins de façon sommaire. Au fond, Foucauld aura été à Prasse ce que, pour reprendre une distinction un peu artificielle mais volontiers utilisée dans les manuels d'ethnologie, un ethnographe est à un ethnologue : le premier recueille les données au cours d'enquêtes sur le terrain et les classe du mieux qu'il peut, le second les médite dans le silence de son cabinet et en tire la leçon. Ce fut sa manière à lui de pratiquer dans son travail scientifique la vertu chrétienne d'humilité. En ce sens, on peut dire que l'homme qui s'est mis en route pour le Hoggar en janvier 1904 est resté jusqu'au bout, par-delà tous les changements, fidèle à lui-même. Lui qui s'était donné comme idéal la vie cachée de Jésus à Nazareth aura manié la plume comme le charpentier manie le rabot, avec une ardeur opiniâtre, rustique et méticuleuse qui ne s'est éteinte qu'avec lui.

BASSET André, André Basset, « Avant-propos », dans Charles de FOUCAULD, *Dictionnaire touareg-français. Dialecte de l'Ahaggar*, Paris, Imprimerie nationale, 1951-1952, tome I, p. XI-XIII.

CASAJUS Dominique, *Charles de Foucauld moine et savant*, Paris, CNRS Éditions, 2009.

CHATELARD Antoine, « Un carnet du Vicomte Charles de Foucauld », *Bulletin des amitiés Charles de Foucauld*, n° 94, avril 1989, p. 15-19.

—, « Charles de Foucauld linguiste ou le savant malgré lui », *Études et Documents berbères*, n° 13, 1995, p. 145-177.

—, *La mort de Charles de Foucauld*, Paris, Karthala, 2000.

COHEN David, « Racines », dans Jeannine DROUIN et Arlette ROTH (dir.), *À la croisée des études Libyco-berbères. Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand*, Paris, Geuthner, 1993, p. 161-175.

FOUCAULD Charles de, *Notes pour servir à un essai de Grammaire touarègue (dialecte de l'Ahaggar)*, Alger, Jules Carbonel, 1920.

—, *Textes touareg en prose (dialecte de l'Ahaggar)*, Alger, Jules Carbonel, 1922.

—, *Poésies touarègues. Dialecte de l'Ahaggar*, Paris, Ernest Leroux, 1925-1930, 2 tomes.

- *Dictionnaire touareg-français. Dialecte de l'Ahaggar*, Paris, Imprimerie nationale, 1951-1952, 4 tomes.
- , *Lettres inédites au général Laperrine, pacificateur du Sahara*, Paris, La Colombe, 1954,
- , *Lettres à un ami de lycée (1874-1915). Correspondance avec Gabriel Tourdes*, Paris, Nouvelle Cité, 1982.
- , *Carnets de Tamanrasset*, Paris, Nouvelle Cité, 1986.
- , *Carnet de Béni-Abbès*, Paris, Nouvelle Cité, 1993.
- , « Lettres du père Charles de Foucauld à Monsieur René Basset, doyen à la faculté des Lettres d'Alger », *Études et Documents berbères*, n° 19-20, 2001-2002, p. 175-290.
- FOUCAULD Charles de, et CALASSANTI-MOTYLINSKI Adolphe de, *Textes touaregs en prose*. Édition critique avec traduction par Salem CHAKER, Hélène CLAUDOT, Marceau GAST, Aix-en-Provence, Édisud, 1984.
- GALAND Lionel, « Introduction linguistique », dans Petites sœurs de Jésus, *Contes touaregs de l'Aïr*, Paris, Société d'Études linguistiques et Anthropologiques de France (SELAF), « Langues et civilisations à tradition orale », 1974, p. 15-41.
- GORREE Georges, *Sur les traces de Charles de Foucauld*, Paris, Arthaud, 1947.
- HANOTEAU Alfred, *Essai de grammaire de la langue tamachek'*, Alger, Librairie Adolphe Jourdan, 1896 [1860].
- MALINOWSKI Bronislaw, *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard, 1963 [1922].
- MOTYLINSKI Adolphe de, *Grammaire, dialogues et dictionnaire touaregs. Tome premier : Grammaire et dictionnaire français-touareg*, Alger, Imprimerie orientale Pierre Fontana, 1908.
- PANDOLFI Paul, *Une correspondance saharienne : Lettres inédites du général Laperrine au commandant Cauvet (1902-1920)*, Paris, Karthala.
- PRASSE Karl-G., *Manuel de grammaire touareg (tahaggart)*, Copenhague, Akademisk Forlag, 1972-1974, 7 tomes.
- SIX Jean-François, *L'aventure de l'amour de Dieu. 80 lettres inédites de Charles de Foucauld à Louis Massignon*, Paris, Éditions du Seuil, 1993.
- SOURISSEAU Pierre, *Charles de Foucauld. Biographie*, Paris, Salvator, 2016.